

PLAQUETTE NON DEFINITIVE



Master professionnel Lettres et Sciences Humaines

Mention Psychologie

Spécialité
Psychologie Clinique et
Psychopathologie

année 2004-2005

Plaquette Programme

dernière mise à jour 02/07/2004 16:42

Responsables de la spécialité :

Jean-Louis PEDINIELLI, Professeur de Psychopathologie
Jean-Louis.Pedinielli@up.univ-aix.fr

Pierluigi GRAZIANI, Maître de Conférences
graziani@up.univ-aix.fr

Introduction

Trois lignes directrices nous guident dans ce parcours de formation :

- la nécessité de maintenir un pluralisme des approches cliniques et pathologiques (cf. consensus national et code d'éthique). Le futur psychologue clinicien et psychopathologue doit être capable de s'orienter à travers plusieurs méthodologies et référents afin de choisir celui qui s'adapte le mieux au patient et au contexte d'action ;
- la nécessité de transmettre des compétences concrètes et opérationnelles selon trois axes :
 1. expertise clinique et pathologique chez l'enfant et l'adulte
 2. compétences en conseil et dans la pratique de la relation d'aide
 3. accompagnement de portée thérapeutique et initiation aux principales psychothérapies (dans la perspective aussi de la formation dite 5-8) ;
- la prévalence de l'encadrement par des psychologues cliniciens praticiens.

En ce qui concerne les domaines d'activité, l'objectif général de ce master est de préparer à l'exercice professionnel des psychologues recrutés dans les centres de soins hospitaliers, généraux ou spécialisés, adultes et enfants, dans les consultations des secteurs hospitalier, médico-social et social, dans les lieux d'accueil sociaux, médico-sociaux et médico-éducatifs, ainsi que dans les diverses institutions qui sollicitent la prise en charge des troubles psychologiques.

M1								
1 ^{er} semestre								Resp sous-UE & Respons UE
UE	Semestre 1 / UE	ECT S	CM		TD		Durée	
			H	étu d	H	gr		
PSY Q 13 : Théories et Concepts 1 (Enseignement Thématique Obligatoire)	PSY Q 13 A : Psychopathologie des névroses et des états limites	6	18	90	18	5	36	ROUAN
	PSY Q 13 B : Approche clinique des groupes et des institutions	3	18	90			18	GIMENEZ
PSY Q 14 : Théories et Concepts 2 (Enseignement Thématique Obligatoire)	PSY Q 14 : Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	6	18	90	18	5	36	BOUBLI AGHABABIAN
PSY Q 15 : Enseignement Méthodologique 1 (obligatoire)	PSY Q 15 : Méthodes projectives en psychologie clinique & bilan :	6	12	90	36	5	48	FERNANDEZ
PSY Q 16 : Théories et Concepts Optionnels 3 UE au chiox parmi 4 :	PSY Q 16 A : Les fondements des pratiques de terrain	3	9	72	9	5	18	PEDINIELLI
	PSY Q 16 B : Clinique du développement	3	9	72	9	5	18	AGHABABIAN
	PSY Q 16 C : Pratique clinique des groupes	3	9	72	9	5	18	GIMENEZ
	PSY Q 16 D : Paradigmes en psychopathologie fondamentale	3	9	72	9	5	18	AGHABABIAN
	Total 1 ^{er} semestre	30	93		99		192	

2 ^e semestre								
UE	Semestre 2 / UE	ECTS	CM		TD		Durée	
			H	étud	H	gr		
PSY R 10 : Unité “ Mémoire de Recherche ” (Enseignement qui débutera au 1 ^{er} semestre)	PSY R 10 : TER : Initiation à la recherche en psychologie clinique et psychopathologie	18	18	90	18	10	36	GRAZIANI
PSY R 11 : Méthodologie 2	PSY R 11 A : Les entretiens cliniques	3	18	90	18	5	36	BONNET
	PSY 11 R B : Elaboration clinique de l'expérience de stage	3			36	8	36	GRAZIANI et GIMENEZ
PSY R 12 : Ethique et stage	PSY R 12 A : Expérience de stage	3			(12)		200	GIMENEZ et GRAZIANI
	PSY R 03 B : Éthique & déontologie	3	16	90	8	5	24	CAVERNI
	Total 2 nd semestre	30	52		80		132	
		TOT H étud M1					324	

M2

3^e semestre								
UE	Semestre 3 / UE	ECTS	CM		TD		Durée	
			H	étud	H	gr.		
PSY S 19 : Problématiques de terrain (analyse des situations en termes de concepts psychologiques) (Enseignement Thématique)	PSY S 19 A : Fondements conceptuels des pratiques des psychologues cliniciens (Choisir 1 sur deux)	3	24	60				ROUAN
	PSY S 19 B: Conceptualisation des domaines d'action du psychologue clinicien (3 séminaires thématiques au choix parmi 11)	9			72	11	72	<u>GRAZIANI</u>
PSY S 20 : Méthodologies de recherche et d'intervention sur le terrain (Enseignement Méthodologique)	PSY S 20 A : Evaluation clinique et approches thérapeutiques chez l'adulte	3	12	60	12	5	24	PEDINIELLI
	PSY S 20 B : Evaluation clinique et approches thérapeutiques chez l'enfant et l'adolescent	3	12	60	12	5	24	AGHABABIAN et FERNANDEZ
	PSY S 20 C : Pratiques et approches thérapeutiques de groupe, de jeu de rôle et de régulation des équipes soignantes	3	12	60	12	5	24	GIMENEZ
	PSY S 20 D : Formation à la relation individuelle d'aide et de conseil	3	12	60	12	5	24	<u>ROUAN</u>
PSY S 21 : Droit du travail, Déonto., Organisat. Prof. (Enseignement Thématique)	PSY S 21 : Ethique et déontologie, préparation à la vie professionnelle et aide à l'insertion professionnelle	6	24	60	(12)		24	<u>GIMENEZ</u>
Total 3^e semestre		30	84		129		216	

4^e semestre								
UE	Semestre / UE	ECTS	CM		TD		Durée	
			H	étud	H	gr.		
PSY T 13 : Stage qualifiant	PSY T 13 : Stage qualifiant	24			(30)		500	PEDINIELLI
PSY T 14 : Problématiques actuelles	PSY T 14 A : Groupes de réflexion sur la pratique	3			48	8	48	<u>PEDINIELLI</u>
	PSY T 14 B : Séminaires d'étude de cas + 4 journées professionnelles	3	48	60			48	BONNET
Total 4^e semestre		30	48		48		96	
		TOT H étud M2					312	

M1 : CONTENU DES UE

1^{er} semestre

Le 1^{er} semestre est composé de 4 UE : un enseignement thématique obligatoire (Q13), un enseignement méthodologique obligatoire (Q14), un enseignement thématique obligatoire (Théories et concepts : Q15) et un enseignement thématique au choix (Q16)

Le terme « à choix » signifie que l'UE et/ou les sous-UE sont ouvertes aux autres spécialités de Masters. Elles peuvent néanmoins être nécessaires à l'obtention du Master Professionnel, spécialité Psychologie Clinique et Psychopathologie.

Code de l'UE	Titres de l'enseignement	crédits	Responsable de l'UE
PSY Q 13	Théories et Concepts 1 (Enseignement Thématique Obligatoire)	9	Guy GIMENEZ
PSY Q 14	Théories et Concepts 2 (Enseignement Thématique Obligatoire)	6	Valérie AGHABABIAN
PSY Q 15	Enseignement Méthodologique 1 (Enseignement obligatoire)	6	Lydia FERNANDEZ
PSY Q 16	Théories et Concepts 3 (Enseignement Thématique à choix)	9	Jean-Louis PEDINIELLI

PSY Q 13 - THEORIES ET CONCEPTS 1 (Enseignement Thématique Obligatoire)

9 crédits

Liste des sous-UE

Code de l'UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY Q 13 A :	Psychopathologie des névroses et états limites	6	Georges ROUAN
PSY Q 13 B :	Approche clinique des groupes et des institutions	3	Guy GIMENEZ

Responsable de l'UE : Guy GIMENEZ

Objectif et programme :

Cette UE se présente comme un enseignement de soutien théorique aux travaux d'études et de recherche que l'étudiant doit élaborer.

PSY Q 13 A - PSYCHOPATHOLOGIE DES NEVROSES ET DES ETATS-LIMITES

Responsable de la sous-UE : Georges ROUAN

Objectif et programme : L'enseignement analysera les principaux mécanismes psychologiques de l'hystérie, de la névrose obsessionnelle, des phobies, des troubles anxieux et des états-limites. Après une étude de leurs principales manifestations symptomatiques et de leur formes cliniques, seront reprises les hypothèses psychanalytiques, cognitives et neuropsychologiques qui rendent compte de la genèse et de l'évolution de ces troubles.

Modalités pédagogiques : 36h réparties en 18h CM et 18h TD

Modalités de contrôle : Examen écrit portant sur les CM et les TD

Intervenants :

Bibliographie :

PSY Q 13 B - APPROCHE CLINIQUE DES GROUPES ET DES INSTITUTIONS
(en commun avec la spécialité « Psychopathologie clinique et psychanalyse »)

Responsable de la sous-UE : Guy GIMENEZ

Objectif et programme : Présenter des modèles du fonctionnement psychique des groupes et des institutions. Seront abordées les questions de la vie psychique d'une institution, du lien et de l'intersubjectivité, de la médiation, ainsi que des phénomènes et mécanismes spécifiques du fonctionnement groupal. Seront présentés différents dispositifs de groupes à visée formative ou thérapeutique.

Modalités pédagogiques : 18h CM

Modalités de contrôle : Contrôle sur table

Intervenants :

Bibliographie :

PSY Q 14 - THEORIES ET CONCEPTS 2
(Enseignement Thématique Obligatoire)

6 crédits

PSY Q 14 - PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT
(en commun avec la spécialité Psychopathologie clinique et psychanalyse)

Responsable de l'UE : Valérie AGHABABIAN et Myriam BOUBLI

Objectif et programme : Seront présentés les concepts principaux de la psychologie clinique et de la psychanalyse rendant compte du développement psychique, de l'enfance et de l'organisation psychique du grand enfant, et de la crise pubertaire et adolescente. En TD ces notions seront mise en œuvre à partir de textes, de cas présentés et de documents vidéo.

Modalités pédagogiques : 18 h CM + 18 h TD

Modalités de contrôle : Contrôle continu en TD (50%) et examen final sur les CM (50%).

Intervenants :

Bibliographie :

PSY Q 15 - ENSEIGNEMENT METHODOLOGIQUE 1
(Obligatoire)

6 crédits

PSY Q 15 - METHODES PROJECTIVES EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE & BILAN

Responsable de l'UE : Lydia FERNANDEZ

Objectif et programme :

Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage du bilan clinique (épreuve intellectuelle, WAIS ; TAT ; Rorschach) : initiation à partir de cas cliniques d'adultes ou d'adolescents. Elaboration d'hypothèses psychopathologiques permettant d'envisager des propositions d'aides thérapeutiques.

Modalités pédagogiques : 12h de CM et 42h de TD

Modalités de contrôle :

- **Contrôle continu :** en Décembre, 1 compte-rendu d'une passation de TAT ou de Rorschach
- **Contrôle final :** En juin et septembre, examen de 4 H : analyse d'un protocole.

Intervenants : A. Bonnet, P. Barthélémy, S. Dutertre, L. Fernandez, J.F. Ruchou.

Bibliographie :

Arbisio, C. (2004). Le bilan psychologique avec l'enfant. Paris : Dunod. Collection les outils du psychologue.

Brelet-Foulard, F., Chabert, C. (2003). Nouveau Manuel du TAT. Approche psychanalytique. Paris : Dunod.

Chabert, C. (1997). Le Rorschach en clinique adulte. Interprétation psychanalytique. Paris, Dunod.

Chabert, C. (1998). Psychanalyse et méthodes projectives. Paris : Dunod. Collection Topos.

Emmanuelli, M., Azoulay, C. (2001). Les épreuves projectives à l'adolescence. Paris : Dunod.

Emmanuelli, M. (2004). L'examen psychologique en clinique. Situations, méthodes et études de cas. Paris : Dunod. Collection les outils du psychologue.

Gardey, A.M., Boucherat-Hue, V., Jumel, B. (2004). Pratiques cliniques de l'évaluation intellectuelle. Etudes de cas. Paris : Dunod. Collection les outils du psychologue.

Petot, D. (2003). L'évaluation en psychopathologie de l'enfant. Paris : Dunod.

Shentoub, V. et coll. (1998). Manuel d'utilisation du TAT. Approche psychanalytique. Paris : Dunod.

PSY Q 16 - THEORIES ET CONCEPTS
(Enseignement thématique à choix)

9 crédits

Responsable de l'UE : Jean-Louis PEDINIELLI

L'étudiant choisit 3 sous-UE OPTIONNELLES parmi 4 : 3 crédits chacune

Liste des sous-UE

Titres des enseignements		crédits	Responsables
PSY Q 16 A	Les fondements des pratiques de terrain	3	Jean-Louis PEDINIELLI
PSY Q 16 B	Clinique du développement	3	Valérie AGHABABIAN
PSY Q 16 C	Pratique clinique des groupes	3	Guy GIMENEZ
PSY Q 16 D	Paradigmes en psychopathologie fondamentale	3	Valérie AGHABABIAN

PSY Q 16 A - Les fondements des pratiques de terrain

Responsable de la sous-UE : Jean-Louis PEDINIELLI

Objectif et programme : Présenter, expliciter, discuter les modèles et les concepts qui fondent différentes pratiques de terrain

Modalités pédagogiques : 9h CM et 9h TD

Modalités de contrôle : Document à rendre mettant en œuvre les notions présentées dans cet enseignement

Intervenants :

Bibliographie :

PSY Q 16 B - Clinique du développement

Responsable de la sous-UE : Valérie AGHABABIAN

Objectif et programme : Présentation des grands temps de la vie psychique, et des théories qui en rendent compte

Modalités pédagogiques : 9h CM et 9h TD

Modalités de contrôle : Contrôle sur table en fin de semestre

Intervenants :

Bibliographie :

PSY Q 16 C - Pratique clinique des groupes

Responsable de la sous-UE : Guy GIMENEZ

Objectif et programme : Mise en pratique de l'enseignement sur les groupes et mise en situations, jeux de rôles, utilisation de la vidéo, animation de réunions, etc.

Modalités pédagogiques : 9h CM et 9h TD

Modalités de contrôle : Travail rendant compte des techniques utilisées et apprises dans les TD et de l'intégration des notions présentées

Intervenants :

Bibliographie :

PSY Q 16 D - Paradigmes en psychopathologie fondamentale

Responsable de la sous-UE : Valérie AGHABABIAN

Objectif et programme : Présentation des grands paradigmes en psychopathologie (analytique, systémique, humaniste, comportemental, cognitiviste, existentiel, etc.)

Modalités pédagogiques : 9h CM et 9h TD

Modalités de contrôle : Contrôle sur table en fin de semestre

Intervenants :

Bibliographie :

2^e semestre

Le 2^e semestre est composé de 3 UE: un enseignement portant sur le mémoire de recherche (qui débutera en fait au premier semestre), une UE de Méthodologie obligatoire 2 & Ethique, et une UE méthodologique portant sur le stage.

Code de l'UE	Titres de l'enseignement	crédits	Responsable de l'UE
PSY R 10	Unité « Mémoire de Recherche » dit TER (Enseignement qui débutera au 1 ^{er} semestre)	18	Pierluigi GRAZIANI
PSY R 11	Méthodologie obligatoire 2	6	Pierluigi GRAZIANI
PSY R 12	Éthique et stage	6	Guy GIMENEZ

PSY R 10 - MEMOIRE DE RECHERCHE (TER)

18 crédits

PSY R 10 - TER : Initiation à la recherche en Psychologie clinique et Psychopathologie

Enseignement qui débutera au 1^{er} semestre

Responsable : Pierluigi GRAZIANI

Objectifs et programme : Le travail de recherche supposera la définition d'un objet, d'une problématique et d'une méthodologie permettant l'obtention de résultats, leur discussion et leur interprétation. Le recueil des données s'effectuera sur le terrain clinique selon des modalités qui dépendent de l'objet et de la problématique, mais aussi de l'institution. Seront accueillis plus spécifiquement, mais non exclusivement, les travaux portant sur la psychopathologie du somatique (somatisation, hypocondrie, psychosomatique, hystérie, conséquences psychologiques des maladies somatiques graves, délires à thèmes somatiques...), les troubles du comportement (tentatives de suicide, anorexie, addictions comme la toxicomanie, l'alcoolisme, la boulimie...), les

états dépressifs ou anxieux, les troubles de la personnalité, les psychoses. Sont aussi invités à ce séminaire les étudiants intéressés par des sujets portant sur des problèmes neuropsychologiques ou cognitifs rencontrés dans le domaine de la pathologie (démences, confusions, apraxies, agnosies, troubles émotionnels, troubles du langage...).

Modalités pédagogiques : 18h CM et 18h TD

- **Séminaire :** 18h

Les étudiants participeront à un séminaire dans lequel sera présenté un enseignement d'initiation à la recherche, à ses méthodes, à ses problématiques, et aux problèmes épistémologiques qu'elle pose.

- **Travail en petits groupes** (10 groupes) avec les étudiants. Accompagnement dans le travail de recherche : 18h de TD.

Modalités de contrôle :

Rédaction et soutenance du mémoire. Le mémoire sera soutenu devant au moins deux enseignants titulaires ; le praticien ayant accueilli le stagiaire est invité à participer au jury de soutenance.

Intervenants :

Bibliographie :

PSY R 11 - METHODOLOGIE 2

6 crédits

Responsable de l'UE : Pierluigi GRAZIANI

Liste des sous-UE :

Code sous-UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY R 11 A	Les entretiens cliniques	3	Agnès BONNET
PSY R 11 B	Élaboration clinique de l'expérience de stage	3	Pierluigi GRAZIANI et Guy GIMENEZ

PSY R 11 A - Les entretiens cliniques

Responsable de la sous-UE : Agnès BONNET

Objectifs et programme : Présentation des grandes formes d'entretiens cliniques, les types de relances, le dispositif selon l'objectif, le cadre de référence et la situation de la rencontre avec le patient. Mise en pratique de ces notions dans le cadre des TD

Modalités pédagogiques : 36h (18h CM et 18 h TD)

Modalités de contrôle : Examen sur table pour le cours, présentation d'un entretien en TD, avec utilisation du camescope pour le repérage fin des phénomènes à travailler.

Intervenants :

Bibliographie :

PSY R 11 B - Élaboration clinique de l'expérience de stage

Responsable : Pierluigi GRAZIANI et Guy GIMENEZ

Objectif : Le groupe de réflexion auquel chaque étudiant doit s'inscrire est un lieu d'échanges, de confrontation et d'élaboration de l'expérience de stage.

Modalités pédagogiques : 36h TD

Modalités de contrôle : Un rapport de stage à remettre la 2^e quinzaine de Mai

Intervenants :

Bibliographie :

PSY R 12 - ETHIQUE ET STAGE

6 crédits

Code sous-UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY R 12 A	Expérience de stage	3	Guy GIMENEZ et Pierluigi GRAZIANI
PSY R 03 B	Éthique et déontologie	3	Jean-Paul CAVERNI

PSY R 12 A - Stage pratique

Responsable : Guy GIMENEZ et Pierluigi GRAZIANI

Objectif : Les étudiants effectuent un stage d'au moins 200 heures en institution (hôpital psychiatrique, hôpital général, institutions socio-médicales, institutions socio-éducatives pour enfants/adolescents, institutions support de remédiations, de soutien, d'insertion etc...). Ce stage peut être le même que celui utilisé dans le cadre du mémoire et ses conditions sont à discuter avec les enseignants.

Modalités pédagogiques : 36h de TD

Modalités de contrôle : Un rapport de stage à remettre la 2^e quinzaine de Mai.

Intervenants :

Bibliographie :

PSY R 03 B - Ethique et déontologie (ouvert à tous les étudiants)

Responsable de la sous-UE : Jean-Paul CAVERNI

Objectifs et programme : a) aborder les règles de l'éthique et de la déontologie, la réglementation juridique de la profession dans ses sous-disciplines, tant du côté de la pratique

que du côté de la recherche ; **b)** ouvrir sur les questions concernant les cadres d'exercice, les pratiques des psychologues.

Modalités pédagogiques : 16h CM et 8h TD

Modalités de contrôle : Un examen écrit (portant sur l'éthique et la déontologie)

Intervenants :

Bibliographie :

M2 : CONTENU DES UE

1^{er} semestre

Le 3^e semestre du master est composé de 3 UE : deux enseignements thématiques et un enseignement méthodologique.

Code de l'UE	Titres de l'enseignement	crédits	Responsable de l'UE
PSY S 19	Problématiques de terrain (analyse des situations en termes de concepts psychologiques) (Enseignement Thématique)	12	Pierluigi GRAZIANI
PSY S 20	Méthodologies de recherche et d'intervention sur le terrain (Enseignement Méthodologique)	12	Georges ROUAN
PSY S 21	Droit du travail, Déontologie, Organisation de la profession (Enseignement Thématique)	6	Guy GIMENEZ

PSY S 19 - PROBLEMATIQUES DE TERRAIN
(Enseignement Thématique)
(analyse des situations en termes de concepts psychologiques)

12 crédits

Responsable de l'UE : Pierluigi GRAZIANI

Liste des sous-UE

Code sous-UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY S 19 A	Fondements conceptuels des pratiques des psychologues cliniciens	3	Georges ROUAN
PSY S 19 B	Conceptualisation des domaines d'action du psychologue clinicien (séminaires thématiques)	9	Pierluigi GRAZIANI

Objectif et programme : Transmettre au futur psychologue les concepts fondamentaux des principales pratiques thérapeutiques du psychologue et approfondir leur application dans des secteurs professionnels précis (voir description des séminaires)

Intervenants :

Bibliographie :

PSY S 19 A - Fondements conceptuels des pratiques des psychologues cliniciens

Dans cette sous-UE, l'étudiant devra choisir l'un des deux enseignements suivants :

1. Définition, description et évaluation des psychothérapies
2. Elaboration en groupe des concepts fondamentaux des situations cliniques.

Responsable de la sous-UE : Georges ROUAN

Objectif et programme : Le premier enseignement se focalisera sur la définition, la description et l'évaluation des psychothérapies ainsi que sur leurs effets psychothérapeutiques, le deuxième sur l'élaboration en groupe des concepts fondamentaux des situations cliniques.

Modalités pédagogiques : 24^h CM

Modalités de contrôle : Examen écrit portant sur les CM et TD.

Intervenants :

Bibliographie :

PSY S 19 B - Conceptualisation des domaines d'action du psychologue clinicien (séminaires thématiques)

Dans cette sous-UE, l'étudiant devra choisir **trois** séminaires thématiques (3x3 crédits) **parmi les 11**¹ suivants portant sur les pratiques d'évaluation, d'expertise, de conseil et d'accompagnement thérapeutique des psychologues cliniciens (chaque séminaire correspond à 24^h TD).

Liste provisoire :

1. Dans les lieux d'accueil du jeune enfant, de l'enfant et de l'adolescent
2. Auprès des familles
3. Dans les services somatiques : soins palliatifs, oncologie, diabétologie, greffe, traumatologie, douleur, maternité...
4. En milieu pénitentiaire et pénal : prise en charge spécialisée des patients dits " difficiles " (pathologie de l'agir, délinquance, psychopathie...)
5. Auprès du sujet âgé : en services et institutions gériatriques
6. En centre hospitalier spécialisé : cliniques des psychoses
7. En expertise, victimologie, criminologie
8. En addictologie : tabac, alcool, toxicomanie, produit dopant, cyberdépendance, jeux pathologiques, sexe, alimentation, achats compulsifs...
9. A propos de l'interculturel et de l'ethnopsychiatrie
10. Dans les activités de performance (sport, de responsabilité, attentes élevées de résultats...);
11. En réinsertion sociale, chez les populations précaires, à la recherche d'emploi et/ou la reconversion professionnelle

Responsable de la sous-UE : Pierluigi GRAZIANI

Objectif et programme : Cet enseignement se veut fondamental, souple et adapté à la réalité et aux changements des terrains multiples d'intervention du psychologue clinicien. Il doit

¹ La liste définitive sera donnée en début d'année universitaire

transmettre à l'étudiant la connaissance des principaux paradigmes cliniques et psychopathologiques utilisés actuellement dans la prise en charge des patients : analytique, systémique, cognitif... L'étudiant, sur la base de cette connaissance devra devenir capable d'analyser des situations cliniques, de choisir une stratégie d'intervention (évaluation, expertise, conseil et prise en charge thérapeutique) en fonction du terrain d'application, rapporter et évaluer l'effet de sa pratique. Cet enseignement, par ailleurs, basé en partie sur le choix de l'étudiant devrait lui permettre d'approfondir des domaines en lien avec son projet professionnel futur.

Modalités pédagogiques : 72^h TD

Modalités de contrôle : Dossier individuel.

Intervenants :

Bibliographie :

**PSY S 20 - METHODOLOGIES DE RECHERCHE ET
D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN**
(Enseignement Méthodologique)

12 crédits

Responsable de l'UE : Georges ROUAN

Liste des sous-UE

Code sous-UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY S 20 A	Évaluation clinique et approches thérapeutiques chez l'adulte	3	Jean-Louis PEDINIELLI
PSY S 20 B	Évaluation clinique et approches thérapeutiques chez l'enfant et l'adolescent	3	Valérie AGHABABIAN et Lydia FERNANDEZ
PSY S 20 C	Pratiques et approches thérapeutiques de groupe, de jeu de rôle et de régulation des équipes soignantes.	3	Guy GIMENEZ
PSY S 20 D	Formation à la Relation Individuelle d'Aide et de Conseil	3	Georges ROUAN

PSY S 20 A - Évaluation clinique et approche thérapeutique chez l'adulte

Responsable de la sous-UE : Jean-Louis PEDINIELLI

Objectif et programme :

- Méthodologie clinimétrique adulte
- Méthodologie d'accroissement de la validité du matériel qualitatif (pratiques de triangulation) en situation de prise en charge d'adultes

- Illustration de l'application des principales psychothérapies dans les domaines de la psychopathologie (névroses, états limites et psychoses) chez l'adulte

Modalités pédagogiques : 12^h CM et 12^h TD

Modalités de contrôle : Contrôle terminal sur matériel de cas.

Intervenants :

Bibliographie :

PSY S 20 B - Évaluation clinique et approche thérapeutique chez l'enfant et l'adolescent

Responsable de la sous-UE : Valérie AGHABABIAN et Lydia FERNANDEZ

Objectif et programme : Méthodologies de reconnaissance des troubles et des souffrances, des accompagnements thérapeutiques et de remédiation, et de l'utilisation des principaux médiateurs (jeux, dessin...) dans la relation clinique des jeunes enfants, des enfants et des adolescents.

Modalités pédagogiques : Méthodes actives et conférences de méthodes. 12^h CM et 12^h TD

Modalités de contrôle : Contrôle continu et terminal sur matériel de cas.

Intervenants :

Bibliographie :

PSY S 20 C - Pratiques et approches thérapeutiques de groupe, de jeu de rôle et de régulation des équipes soignantes

Responsable de la sous-UE : Guy GIMENEZ

Objectif et programme : Approfondissement des méthodes d'analyse des dynamiques de groupe et initiation aux outils thérapeutiques employés par le psychologue dans la prise en charge de groupe de patients, par l'immersion dans une expérience groupale selon différents paradigmes. Le dispositif est composé de deux temps : un premier temps dans laquelle l'étudiant est immergé dans une expérience de groupe au choix parmi plusieurs techniques (psychodrame, Team building, systémique, etc.) avec des groupaliste extérieurs à l'université et un second temps de reprise et d'après-coup (avec un enseignant universitaire).

Modalités pédagogiques : 12^h CM et 12^h TD

Modalités de contrôle : Un travail de bilan et de réflexion à rendre sur l'élaboration clinique des expériences de groupe de l'étudiant.

Intervenants :

Bibliographie :

PSY S 20 D - Formation à la relation individuelle d'aide et de conseil

Responsable de la sous-UE : Georges ROUAN

Binôme professionnel et universitaire titulaire (à préciser).

Objectif et programme : Concernant ces deux activités de base les plus répandues, les plus rémunératrices (en institution et en libéral) mais jusque-là trop peu enseignées dans notre pays, cette sous-UE permettra à l'étudiant de s'initier méthodologiquement 1°) à la Relation Individuelle d'Aide (Repérage des ressources du patient, leur gestion et amplification au double niveau relationnel des Contenus et des Processus) et 2°) à l'exercice de la fonction du Conseil. Cet enseignement permettra aux étudiants d'apprendre différentes techniques par le biais de mise en situation lors de l'enseignement.

Modalités pédagogiques : Méthodes actives ; 12^h CM et 12^h TD

Modalités de contrôle : Un travail de bilan et de réflexion à rendre sur l'élaboration clinique des expériences de groupe de l'étudiant.

Intervenants : G. Rouan, L. Fernandez, P. Graziani, + 2 autres pour TD ?

Bibliographie :

**PSY S 21 - DROIT DU TRAVAIL, DEONTOLOGIE,
ORGANISATION DE LA PROFESSION
(Enseignement Thématique)**

PSY S 21 - Ethique et déontologie, préparation à la vie professionnelle et aide à l'insertion professionnelle

6 crédits

Responsable de l'UE : Guy GIMENEZ

Objectif et programme : L'enseignement approfondira les règles éthiques et déontologiques de la pratique professionnelle. Il préparera le futur psychologue à se positionner concrètement dans ses domaines futurs d'insertion professionnelle. Par ailleurs, cette UE sera l'occasion pour l'étudiant de rencontrer des juristes, des représentants de la profession et des gestionnaires d'organisation. Par-delà la délimitation des droits et des devoirs du futur psychologue clinicien, la place du futur psychologue par rapport à d'autres professionnels de santé avec lesquels il sera amené à collaborer et/ou à servir sera abordée. Enfin une partie de cet enseignement ciblera la préparation des concours ouvrant sur la profession de psychologue.

Modalités pédagogiques : 24^h CM

Modalités de contrôle : Un travail de bilan et de réflexion à rendre sur l'élaboration clinique des rencontres de l'étudiant sur le terrain de son projet professionnel.

Intervenants :

Bibliographie :

2^e semestre

PSY T 13 - STAGE QUALIFIANT (AVEC MEMOIRE PROFESSIONNEL)

PSY T 13 - Stage qualifiant (stage d'au moins 500 heures)

24 crédits

Responsable de l'UE : Jean-Louis PEDINIELLI

Objectif et programme : Chaque étudiant devra réaliser au minimum 500 heures de stage professionnel sous la tutelle d'un psychologue professionnel, en articulation avec un responsable de service de soins. Le lieu de stage et ses garanties qualifiantes seront choisis en accord avec le directeur(trice) du mastère professionnel.

Modalités pédagogiques : Stage d'au minimum 500 heures

Modalités de contrôle : Le futur psychologue devra soutenir devant un jury paritaire un mémoire professionnel témoignant de la qualité de ses compétences pratiques et de la pertinence de ses applications de ses acquisitions académiques au service des patients.

Intervenants :

Bibliographie :

PSY T 14 - PROBLEMATIQUE ACTUELLES

6 crédits

Code sous-UE	Titres des enseignements	crédits	Responsables
PSY T 14 A	Groupes de réflexion sur la pratique & Stage qualifiant (stage d'au moins 500 heures)	3	Jean-Louis PEDINIELLI
PSY T 14 B	Séminaires d'étude et journées professionnelles	3	Agnès BONNET

PSY T 14 A - Groupes de réflexion sur la pratique

3 crédits

Responsable de la sous-UE : Jean-Louis PEDINIELLI

Objectif et programme : Parallèlement à son stage, l'étudiant devra faire partie d'un groupe de supervision animé par un expert psychologue afin de donner sens aux situations

vécues aux différents niveaux et périodes du lieu de stage, confronter en groupe la construction de ses réponses d'action et analyser ses propres réactions affectives.

Modalités pédagogiques : 48h TD (8 groupes)

Modalités de contrôle : Le futur psychologue devra soutenir devant un jury paritaire un mémoire professionnel témoignant de la qualité de ses compétences pratiques et de la pertinence de ses applications de ses acquisitions académiques au service des patients.

Intervenants :

Bibliographie :

PSY T 14 B - Séminaires d'étude de cas et 4 journées professionnelles

Responsable de la sous-UE : Agnès BONNET

Objectif et programme : En collaboration étroite avec la demande des étudiants, une aide supplémentaire à la formation professionnelle sera fournie par l'organisation de journées et de séminaires d'études de cas présentés par des professionnels ainsi que de journées professionnelles qualifiantes à thèmes.

Modalités pédagogiques : 48h de cours

Modalités de contrôle : Participation obligatoire

Intervenants :

Bibliographie :

COORDONNEES DES ENSEIGNANTS :

NOM et prénom	bureau	Tél. bureau	e-mail	permanence	Page Web
PEDINIELLI Jean-Louis					
AGHABABIAN Valérie					
BONNET Agnès					
BOUBLI Myriam					
FERNANDEZ Lydia	A571	04 42 95 37 11	lydiafg@up.univ-aix.fr	Mardi 14-15	http://www.up.univ-mrs.fr/~wpsycle/membres/enseignants/fernandez.html
GIMENEZ Guy					
GRAZIANI Pierluigi	A537	04 42 95 37 64	graziani@up.univ-aix.fr	Sur RDV	http://www.up.univ-mrs.fr/~wpsycle/membres/enseignants/graziani.html
ROUAN Georges					

Annexes

LES STAGES EN M2 ET LEUR EVALUATION

Les stages sont l'occasion d'un contact prolongé avec les terrains professionnels des psychologues et avec une pratique clinique effective. Ils mettent à l'épreuve les qualités d'observation, d'intervention et d'analyse du stagiaire. Après le ou les stages préalables effectués avant l'inscription en M2, un stage long d'une année scolaire (8 mois, soit environ 500 heures à raison de 15 heures hebdomadaires environ) est exigé. Celui-ci doit être commencé au plus tard début novembre. L'un des deux stages (stage préalable ou stage M2) doit obligatoirement être effectué en institution psychiatrique. Pour l'autre stage, la liberté est laissée au candidat quant au choix du lieu de stage et de la population avec laquelle il souhaite travailler. Ce choix doit correspondre à un réel projet professionnel du candidat.

Le stage doit nécessairement être encadré par un psychologue diplômé. Ce psychologue peut ou non être membre du personnel du service dans lequel se déroulera le stage, mais il est souhaitable qu'il travaille dans un service peu éloigné de celui concerné par le stage. Le stagiaire se sera adressé préalablement à lui sur les bases d'un contrat de stage dont les termes sont proposés par l'Université et l'Institution d'accueil. Un double de ce contrat, co-signé par le psychologue et le stagiaire, doit être remis au secrétariat du Master professionnel en « Psychologie Clinique et Psychopathologie » dès que le stage est engagé. Par ailleurs, une convention de stage destinée à l'instance administrative de l'établissement est à prendre au même secrétariat. Elle suppose que l'étudiant soit inscrit à la MNEF ou auprès d'une mutuelle de son choix pour la couverture des risques accidents du travail d'un stagiaire non rémunéré. Un fichier des lieux de stages susceptibles de les accueillir est à la disposition des étudiants mais ceux-ci peuvent aussi trouver eux-mêmes un stage, à condition que le psychologue accepte les bases du contrat avec l'Université.

L'évaluation du stage M2 s'effectue en juin, ou en septembre. L'étudiant doit remettre un MÉMOIRE qui présente l'élaboration finale de son expérience de stage. Ce mémoire doit témoigner des acquis sur le plan théorique et méthodologique dans leurs incidences sur la pratique. Il portera sur l'élaboration de l'expérience vécue d'une pratique en tenant compte de la dimension institutionnelle de celle-ci. Il pourra aussi prendre la forme d'un mémoire d'évaluation de sa pratique de prise en charge. Une étude de cas doit également y figurer. Le mémoire doit être dactylographié et remis aux membres d'un jury de soutenance composé de ses directeurs, soit son enseignant d'élaboration clinique de l'expérience de stage et le praticien référent de son stage, et d'un deuxième enseignant choisi par l'étudiant pour compléter son jury.

Procédures de validation et conditions de délivrance du diplôme

La participation à toutes les activités du Master professionnel en « Psychologie Clinique et Psychopathologie » est obligatoire et l'assiduité est contrôlée. Les étudiants doivent participer activement à la recherche commune. Des travaux personnels sont demandés

dans chaque structure d'enseignement et font l'objet d'une évaluation. Le mémoire final est soutenu oralement par l'étudiant dans son Groupe de Réflexion sur la Pratique devant ses 2 co-directeurs et l'enseignant spécifiquement choisi. Dans le cas où le travail soutenu en juin est jugé insuffisant, un stage et un travail complémentaires peuvent être demandés en vue de la session de septembre. Le Master professionnel est obtenu lorsque tous les travaux ont été évalués positivement après délibération d'un jury général composé de tous les enseignants, la note du mémoire correspondant à 50 % de l'évaluation globale. Le jury envisage également les conditions de redoublement